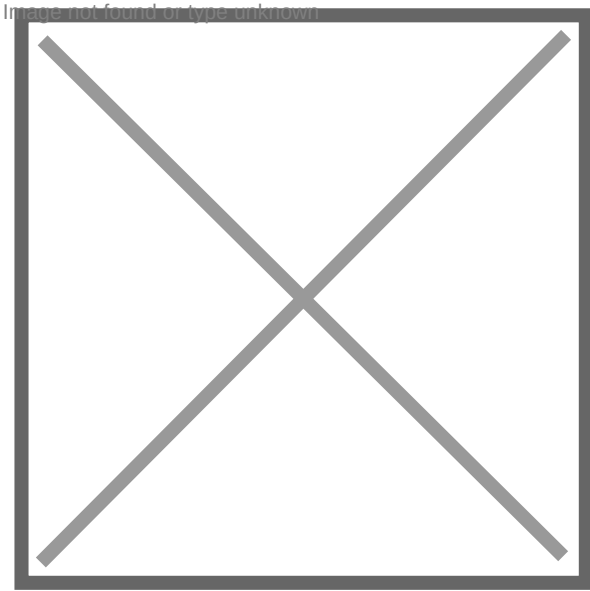




Probleme avec le site xxxxxx

Par **lilas7249**, le **02/06/2018** à **09:12**

Bonjour

Je me suis inscrite sur le site xxxxxx en 2017 et j ai résiliée mon abonnement en fin d année
Je n ai reçu aucun courrier de leur part et aujourd hui je reçois une lettre (sans
recommandé)de xxxxxx

me demandant de réglé la somme de 156.89 euro sous huit jours ou il transmette mon
dossier a un huissier de justice

Que dois je faire ?

Merci de me donner une réponse

Cordialement

Par **morobar**, le **02/06/2018** à **10:11**

Bonjour,

Comme on ne connait pas les modes et conditions de résiliation, on ignore si celle-ci est
valide ou non.

Il vous appartient donc de vérifier ces conditions auprès de votre fournisseur de service.